



Montréal, le 11 janvier 2026

Monsieur Éric Girard
Ministre des Finances
390, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 3H4

Objet : Recommandation prébudgétaire – Inscription des crédits requis pour le projet de reconstruction de l’Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre des consultations prébudgétaires 2026-2027, nous souhaitons porter à votre attention un enjeu d’importance stratégique pour le réseau de la santé et pour la cohérence de la planification gouvernementale des infrastructures publiques : la complétion du projet de reconstruction de l’Hôpital Maisonneuve-Rosemont (HMR).

Le gouvernement du Québec a récemment lancé la réalisation de la reconstruction de l’HMR en confirmant l’octroi du financement pour la première phase du projet, soit la construction d’un nouveau stationnement. Cette décision permet de libérer l’emprise du stationnement actuel, site prévu pour l’implantation du futur hôpital, et marque l’engagement concret de l’État à transformer un établissement hospitalier dont la vétusté entraîne, depuis plusieurs années, des risques opérationnels et réputationnels bien documentés.

Toutefois, la pleine cohérence du projet repose désormais sur la réalisation des phases subséquentes, notamment pour 2026-2027:

- l’acquisition du terrain du stationnement existant ;
- les travaux de creusage et de mise en place des infrastructures publiques essentielles (aqueduc, électricité, systèmes techniques) ;
- la relocalisation temporaire du quai de réception.

Cet investissement estimé à environ 300 millions de dollars constitue un préalable incontournable à toute mise en chantier du futur hôpital.

Nous prenons acte de l’intention exprimée par le gouvernement d’inscrire ces sommes au Plan québécois des infrastructures pour l’exercice 2026-2027. Toutefois, considérant que le projet de l’HMR a déjà subi à plusieurs reprises au courant des dernières années des efforts majeurs de réduction budgétaire, et dans le contexte actuel de révision des projets dits « en planification » au PQI annoncé par le ministre responsable des Infrastructures, il apparaît essentiel que cette intention se traduise par une décision budgétaire claire, explicite et irréversible. Les efforts de rationnement ont déjà été faits par le passé pour ce projet.

Dans ce contexte, la Coalition HMR recommande que le gouvernement du Québec confirme:

- **Que le projet de la reconstruction du nouvel HMR initié en 2025 soit considéré en totalité en mode réalisation avec le budget prévu permettant de répondre aux besoins, soit de 5 milliards de dollars.**
- **L'inscription des crédits requis, à hauteur d'environ 300 millions de dollars, dans le budget 2026-2027 et au Plan québécois des infrastructures pour la réalisation de la phase 2 du projet de reconstruction de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.**
- **Que le rythme de décaissement prévu assure la réalisation du projet en moins de 8 ans vu l'urgence d'agir étant donné la vétusté de l'HMR.**
- **Assurer la continuité, la cohérence et la mise en œuvre du projet selon une séquence conforme aux meilleures pratiques de gestion des infrastructures publiques.**

Cette confirmation enverrait un signal clair quant à la capacité de l'État à planifier, prioriser et livrer des projets hospitaliers majeurs de façon rigoureuse, prévisible et responsable.

Sans cette confirmation, les investissements déjà consentis demeureraient partiels et exposeraient le projet à des risques de rupture de séquence, de surcoûts et de retards, contraires aux principes de saine gestion des infrastructures publiques et entraînant un risque important pour les soins de la population traitée à l'HMR.

Nous vous remercions de l'attention portée à cette recommandation et demeurons disponibles pour toute discussion ou précision jugée utile dans le cadre de vos travaux prébudgétaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Marc Brosseau, président du CMDPSF du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Patrick Cothenet, président du Comité des Usagers de l'HMR

Jean-Denis Charest, président-directeur général de la Chambre de commerce de l'Est-de-Montréal

Christian Yaccarini, président et chef de la direction, Société de développement Angus

Denis Cloutier, président du SPSESTIM

Sonia Bureau, vice-présidente HMR du Syndicat canadien de la Fonction Publique 5425

Éric Clermont, président du Syndicat des travailleuses et travailleurs du CIUSSS de l'Est de Montréal – CSN

Cc : Sonia Bélanger, ministre de la Santé,
Benoît Charette, ministre responsable des Infrastructures,
Chantal Rouleau, ministre de la Métropole,
France-Élaine Duranceau, présidente du Conseil du Trésor.